

Le Courrier du Loiret, 15 novembre 2018

DADONVILLE

La commune investit dans le développement durable

Il fallait un maître la sous-prefète, Nadine Monnot, le sénateur Jean-Pierre Sureau, le député, Marc Pételin, l'association Dadonville, le président du conseil départemental, Marc Gaudel, et un parterre d'élus pour assister Marc Pételin, maire de Dadonville, lors de l'inauguration en avril qui s'est déroulée samedi 10 novembre.

Le remplacement de l'éclairage public, la borne de recharge électrique, la rénovation de la mairie et de la maison des associations mettent fin à une série de travaux d'entretien qui sont réalisés au sein de la commune, avec la maîtrise d'œuvre, près de 500 euros.

Éclairage à LED et borne de recharge pour véhicules électriques

Dans un premier temps, l'éclairage public dans les rues de Juvray-Petit-Bon, du Pressat et place de la Liberté a été changé, réverbère à LED compris, avec entraînement et mise aux normes des câbles électriques, ainsi que du réseau de télécommunication d'éclairage. Le système des rues de Dadonville et Accoux a profité d'un bricolage de réseaux d'adduction d'eau potable entre la place de la Liberté et la rue de Varenne.

Quant à la double borne de recharge des véhicules électriques, elle est située sur le parking de la mairie et disponible au public.

Enfin, le gros de cette tranche de travaux consistait à réhabiliter la mairie et la maison des associations avec un cahier des charges bien précis tant au niveau de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, qu'à la protection de l'environnement ou de la sécurité.

Accessibilité, environnement et sécurité

Ce dernier point a subérogé pour la mairie de renforcer toute la charpente avec des poutres métalliques afin de créer un plus grand espace de 210 m².

Dans le même temps, le local des archives a été mis à jour d'un coffrage coupe-feu intérieur. L'installation d'un double des deux bâtiments s'est réalisée en bois de chêne, les portes et certaines fenêtres chauffées. La maison des associations a fait l'objet d'un démontage complet et d'une refonte de toutes les deux bâtiments sont d'un chauffage qui pompe le chaleur, l'air de la mairie, l'éclairage municipal, le stationnement deux murs, les jardins ont été rénovés et le parc du parc du bâtiment s'est vu enrichi d'un verger de fruitiers communs : le plan en coupe du moulin se voit enrichi par Duhamel du Monceau

De son côté, Marc Gaudel a insisté sur l'importance de la commune en matière d'investissement en faveur de l'environnement. Une initiative qui mettrait d'être labellisée », conclut-il.

SYNDICAT DES RUIS D'ACCOUR DADONVILLE, le secrétaire du Syndicat des ruis d'Accoux et de Dadonville sera tenu vendredi 23 novembre. Réunion à 18 heures de 13 heures. En cas d'urgence, contactez par Accoux le 06.76.05.23.94 et par Dadonville le 06.80.90.42.36.



Devant le parvis de la mairie de Dadonville, Marc Pételin, au centre, entouré des personnalités locales.